

# Les Temps nouveaux. Supplément littéraire

| Les Temps nouveaux. Supplément littéraire. 1912/11/30.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

ces hommes ont la timidité et le défaut de précision des autres Français, de sorte que, quoique infatués de leur puissance et quoique pleins de bonnes intentions, en arrivant au pouvoir, une fois qu'ils y sont ils ne trouvent pas autre chose à faire que ce qu'ont fait leurs prédécesseurs.

Ils n'ont que des idées vagues, déclamatoires, basées sur des mots : ils voient, dès qu'ils veulent administrer, que ce ne sont point des mots d'un sens indéfini qui font avancer les choses.

Alors il est trop tard, et ils n'ont plus qu'une préoccupation : se servir de la machine qui est sous leur main.

Au lendemain du 4 Septembre, toute proposition de réforme urgente venait se briser contre ce mot :

- Ne désorganisez pas les services !
- Mais ils sont mauvais, vos services !
- Mais ils sont organisés !

Et, comme pas un n'avait un programme d'organisation, il était beaucoup plus commode de conserver les abus organisés.

Au lendemain de la paix, sous le coup de nos désastres, il y eut un cri unanime d'un bout de la France à l'autre :

- Il faut réorganiser la France !

Or, c'est ce qu'on a fait, on a réorganisé la France, on ne l'a pas réformée.

Yves GUYOT.

(Nos préjugés politiques, de la page 49 à 51).

## Jeux de brutes

La bière, la bistouille, le genièvre ne sont pas les seuls agréments du cabaret. Il fait couler le sang comme l'alcool, pour la satisfaction des inconscients. En hiver, les estaminets « font battre », c'est-à-dire organisent des combats où les coqs « batillards » (batailleurs), sont mis à mort.

« Aux fidèles amis », « A l'Espérance », « Au Coq Hardi ». Sur les enseignes grises, on lit le nom du propriétaire, un nom composé flamand. Une affiche ornée d'un petit dessin qui représente un coq, annonce les combats du dimanche. « Chez X... Charles, route de Burbure, dimanche, on battra 7 pour 20 et lundi on battra 5 pour 15 ».

Il y a dans la cour de l'estaminet, un carré avec une bordure basse, un parc dans lequel

les coqs se rencontrent. Le plus souvent, c'est un duel, mais parfois on met ensemble vingt animaux et pour que la partie s'achève, il faut que 19 coqs soient assassinés. Le combat ne finit que faute de combattants.

Les coqueleux arrivent portant les bêtes dans des sacs en toile blanche. On perçoit quelques sinistres cocoricos. Le lieu tient du marché et de l'abattoir. Les armeurs assujettissent à l'ergot scié des coqs les éperons d'acier. Furieux, ils vont combattre du bec et des pattes.

Attentifs, passionnés, les fermiers, les mineurs sont autour. Ils parient quarante sous d'enjeu. Mais le coqueleux, sûr de sa bête, parie cinq francs contre quarante sous.

La partie commence. Pour que les animaux aient l'ardeur de la lutte, il faut qu'ils soient en feu, comme on dit. On les a préparés, on les a isolés, on les a privés de poules. Chaque bête s'imagine que son adversaire lui a volé ses poules, l'a fait jeûner.

Elles foncent ! Quel morne, quel répugnant, quel monotone combat ! Pourtant, les assistants écarquillent les yeux et font silence. Il arrive que les coqs donnent des leçons aux hommes. Ils refusent la bataille. Ils s'envolent par dessus la clôture. Les gens n'insistent pas, ils disent : « Les « cos » veulent acheter des cigares en Belgique, ils passent la frontière. La partie est nulle.

Elle n'est pas souvent nulle. On voit une mêlée d'ailes frémissantes, des corps à corps, des débris de plumes. Puis un coq reste immobile ; l'autre belligérant le pique du bec sur la crête. Le combat reprend, les bêtes tournent dans un petit cercle, l'une sur l'autre, on aperçoit une mince traînée de sang, à peine quelques gouttes. Les éperons, qui ressemblent aux alènes des cordonniers, entrent dans les chairs. Les curieux ne font pas un mouvement. Il y a des bouches ouvertes et des yeux aussi grands que des bouches ? Les parieurs souffrent quand est touchée la bête en laquelle ils ont mis leur espoir. Le bataillard est blessé au jabot ; son propriétaire porte la main à la poitrine comme si lui-même avait reçu le coup ! Et voici qu'un des coqs s'abat les pattes en l'air. Le vainqueur l'abandonne aussitôt et promène sur les parieurs un regard qui semble dire : Brutes, êtes-vous contents ?

Nous ne l'avons pas entendu chanter après l'attaque, nous ne l'avons jamais vu piétiner le mourant. Pourtant, la légende veut qu'il célèbre sa victoire en chantant et en marchant sur le corps de son ennemi. Trois minutes s'écoulaient. Si le coq vaincu ne s'est pas relevé, la bataille est finie. Y est jus ! (Il est mort).

Alors de grands cris retentissent, des bras se lèvent, des poings se tendent, les perdants contestent leur défaite. Après la tuerie des animaux, c'est la querelle des hommes. On em-

porte les coqs dans les sacs, on fait de nouveaux paris, qu'on arrose ; on pinte, on lampe, l'ivresse gagne les coqueleux. Elle sera chaude. Quand les parties auront succédé aux parties, quand la journée sera très avancée, les disputes deviendront des rixes. Elles ne se déclareront pas tout de suite ; quelquefois, le gagnant et le perdant seront attablés l'un en face de l'autre au cabaret. Tous deux auront dans le sac blanc comme un linceul les bataillards, l'un mort, l'autre vivant. On choquera les verres. Le perdant prendra un éperon dans sa poche : « en faisant semblant de rien », sournoisement, dans le sac qui contient la bête victorieuse, il enfoncera l'acier pour la transpercer.

On aura la boisson mauvaise : il y aura des coups de poings et des coups de couteau.

Quand le coqueleux ramène chez lui son coq blessé, vivant et vainqueur, il lave les plaies de la bête avec sa salive ; il se relève la nuit pour infiltrer dans le bec une goutte de cognac qu'il tient dans sa bouche. Cette sollicitude s'exagère ; le coq acquiert une réputation qui se vend à prix d'or. Il peut être vendu s'il a triomphé de nombreux adversaires : cent, cent cinquante et jusqu'à deux cents francs. Des mineurs n'hésitent pas, à la Sainte-Barbe, à payer un coq de cinquante francs. Sa nourriture est soignée, on lui donne de l'avoine et du lait. Il continue sa carrière belliqueuse et il agonise une nuit, criblé de pointes, dans un parc d'estaminet.

Les compagnies minières ne se désintéressent pas de ces jeux sanglants, elles ont soin d'attirer aux ouvriers mineurs les spectacles qu'ils affectionnent. Elles ont subventionné le gallo-drome, l'installation démontable qui va de ville en ville dans le bassin, le cirque qui permet à une foule d'assister à de grands combats. Là, les combats sont bien plus forts qu'aux cabarets ; la ville et la campagne, les riches et les pauvres se réunissent. On boit au gallo-drome comme à l'estaminet. Le marchand de chopes, entre deux chopes, parcourt les gradins : « Qui a soif ? » tout le monde veut boire.

Les notabilités offrent des prix aux coqueleux champions. Ils montrent orgueilleusement des plats d'étain gravés où l'on voit l'effigie du bataillard qui remporta la victoire, avec le portrait de son propriétaire. Ils font admirer aussi un coq en porcelaine « grandeur naturelle », offert par le député de la circonscription ?

C'est de la Belgique, assure-t-on, qu'est venue cette distraction sanguinaire. Dans la région du Nord et du Pas-de-Calais, les combats sont livrés jusqu'à la fin de juin.

Après la saison des coqs vient la saison des bataillards.

Léon et Maurice BONNEFF.

*L'Estaminet des Mineurs*, de la page 117 à la page 121.

## La Gloire

*La gloire, sous ses chimères  
Et sous ses chars triomphants  
Met toutes les pauvres mères  
Et tous les petits enfants.*

*Notre bonheur est farouche :  
C'est de dire: allons, mourons!  
Et c'est d'avoir à la bouche  
La salive des clairons.*

*L'acier luit, les bivouacs fument;  
Pâles, nous nous déchainons;  
Les sombres âmes s'allument  
Aux lumières des canons.*

*Et cela pour des altesses,  
Qui, vous à peine enterrés,  
Se feront des politesses  
Pendant que vous pourrirez.*

*Et que dans le champ funeste,  
Les chacals et les oiseaux,  
Hideux, viendront voir s'il reste  
De la chair après vos os!*

*Aucun peuple ne tolère  
Qu'un autre vive à côté  
Et l'on souffle la colère  
Dans notre imbécillité.*

*C'est un Russe! Egorge, assomme.  
Un Croate! feu roulant.  
C'est juste. Pourquoi cet homme  
Avait-il un habit blanc?*

*Cet autre, je le supprime.  
Et m'en vais le cœur serein,  
Puisqu'il a commis le crime  
De naître à droite du Rhin.*

*Rosbach! Waterloo! Vengeance!  
L'homme ivre d'un affreux bruit,  
N'a plus d'autre intelligence  
Que le massacre et la nuit...*

V. HUGO.

(Chansons des rues et des bois.)

## La richesse du Tsar

A la cour de Russie vient de mourir une personnalité importante : le comte Hendrikow. Il était maître du cérémonial et en même temps conseiller financier, le premier surveillant de la